

COMMENT PROTÉGER MON SYSTÈME CONTRE LES VIRUS ?

Pour protéger nos systèmes, un programme de détection de virus a été intégré au réseau, et une vérification est effectuée chaque fois qu'un ordinateur du réseau est mis en marche. En suivant les étapes énoncées ci-dessous, vous pouvez protéger votre ordinateur contre la contamination :

- traitez toutes les disquettes provenant d'autres sources (données par un collègue ou prises dans un paquet scellé) avec prudence et vérifiez-les avant de les utiliser;
- ne laissez pas de disquette dans l'unité de lecture lorsque vous lancez votre système;
- demandez à l'administrateur de système de vous remettre une copie du programme de détection de virus pour l'installer dans votre ordinateur à la maison;
- effectuez une vérification des programmes que vous téléchargez à partir de babillards d'Internet ou qui sont joints aux messages transmis par courrier électronique.

IMPORTANT :

Si vous détectez un virus ou en soupçonnez la présence, communiquez immédiatement avec l'administrateur de système.

UTILISATION D'INTERNET

Internet reste une nouvelle technologie, et son emploi soulève bien des questions qui ne sont pas encore résolues. Le Ministère a publié une série de lignes directrices à suivre lorsque vous utilisez Internet. Vous les trouverez sur l'Intranet du Ministère.

Vous pouvez utiliser Internet dans le cadre des activités reliées à vos fonctions et pour votre perfectionnement professionnel durant les heures de travail. Vous pouvez également naviguer sur Internet pour vos besoins personnels en dehors de vos heures de travail (durant les pauses, à midi, après le travail). Vous pouvez vous brancher sur des sites qui présentent un intérêt pour vous, obtenir des informations sur les avantages sociaux et chercher des sources d'information.

